



CONDITIONS DU PROGRAMME RECOMMANDER UN AMI POUR VIP



MONAT Global

1. DÉFINITIONS

- a. Un 'client VIP qui recommande' fait référence à tout client VIP qui recommande un autre client VIP conformément à cette entente (le "client VIP qui recommande").
- b. Un 'client VIP recommandé' fait référence à tout client recommandé par le client VIP qui recommande conformément à ces conditions (le "client VIP recommandé").

2. RESPONSABILITÉS

- a. Le client VIP qui recommande le client VIP recommandé va recevoir un crédit de \$20 USD / 25\$ CAD / £15 dans son compte My MONAT pour une future commande Flexship après que le client VIP recommandé se soit inscrit et ait passé sa commande d'inscription. Pour que le client VIP qui recommande soit qualifié pour un crédit, le client VIP recommandé doit être un nouveau client VIP, utiliser le lien de recommandation unique du client VIP qui recommande, passer une commande qualifiée (le minimum de \$84 USD / 110\$ CAD / £60 et payer les frais d'inscription de \$19.99 USD / 24.95\$ CAD / £18).
- b. Le client VIP recommandé. Lorsque le client VIP recommandé s'inscrit en tant que VIP, le client VIP recommandé paie les frais d'inscription de VIP, il choisit les produits pour sa commande d'inscription (qui sera envoyée aussitôt), et il planifie et choisit les produits pour le service de livraison pratique de MONAT, le Flexship. Le client VIP recommandé peut appliquer son crédit de \$20 USD / 25\$ CAD / £15 à sa prochaine commande Flexship.

3. CONDITIONS GÉNÉRALES

- a. Le client VIP qui recommande ne peut pas recommander quelqu'un qui a déjà un compte existant www.monat.com avec une autre adresse courriel.
- b. Le crédit de \$20 USD / 25\$ CAD / £15 ne sera pas appliqué si le client VIP recommandé s'inscrit lors d'un solde éclair ou avec une commande qui n'est pas un Flexship.
- c. Si un client VIP recommandé annule sa commande, le crédit de recommandation accordé au client VIP qui recommande sera retiré et cela peut faire en sorte que le compte MONAT du client VIP qui recommande soit négatif.
- d. Le crédit de recommandation ne peut pas être appliqué à des commandes antérieures et il ne peut pas être échangé contre de l'argent.
- e. Le crédit de recommandation ne peut être qu'appliqué à une commande Flexship qualifiée.
- f. Le crédit de recommandation sera donné au client VIP qui recommande lorsque la commande du client VIP recommandé sera expédiée.
- g. Le crédit de recommandation sera donné et disponible au client VIP qui recommande après sa prochaine commande Flexship.
- h. Le client VIP qui recommande peut avoir un nombre illimité de clients VIP recommandés.
- i. Les clients VIP recommandés sont comptabilisés pour les bonus de partenaire de marché.
- j. MONAT se réserve le droit de revoir et d'enquêter toutes les activités de recommandation. Tout abus de cette offre (incluant, mais sans y être limité, à passer et/ou faire la promotion de codes de recommandation et de codes de récompenses sur des sites de coupon ou d'autres sites internet créés pour profiter d'un trafic de recommandation généré par des individus qui cherchent des coupons ou d'autres codes pour obtenir des rabais), tel que déterminé par nous à notre entière discrétion, peut entraîner l'annulation du crédit de recommandation du client VIP qui recommande et du crédit du client VIP recommandé ainsi que l'interdiction aux deux personnes à participer à ce programme et à des promotions futures.
- k. Ce programme Recommander un ami peut être modifié ou annulé à tout moment sans préavis, et ce, à notre entière discrétion.
- l. Le crédit de recommandation va expirer 12 mois suite à son émission.

4. INDEMNITÉ

Le client VIP qui recommande et le client VIP recommandé acceptent, entièrement à leurs frais, d'indemniser, de défendre et de ne pas tenir MONAT responsable de ou contre toute ou toutes pertes, responsabilités, réclamations, coûts, amendes ou dommages de tout genre (incluant des frais juridiques) qui peut provenir de, ou qui peut être lié d'une quelconque façon à, l'infraction des obligations du client VIP qui recommande ou de la violation de toute condition provenant de ces conditions, et de la participation du client VIP qui recommande à ce programme de recommandation.

5. LIMITES DES RESPONSABILITÉS

En aucun cas MONAT ne peut être tenue responsable du client vip qui

recommande ou du client vip recommandé et/ou de toute autre personne pour toute perte exemplaire ou tout autre dommage indirect, spécial, conséquent ou accessoire, qu'il soit direct ou indirect, qui provient de ou qui est en lien avec: (i) la perte de données; (ii) la perte de revenus; (iii) la perte d'opportunités; (iv) la perte de profits; (v) les coûts de récupération ou tout autre dommage, qu'il soit causé ou basé sur toute théorie de responsabilité, incluant, mais sans être limité, à la violation du contrat, un tort (incluant la négligence), ou la violation de la loi, que MONAT ait été mise au courant de la possibilité de tels dommages ou non. la responsabilité cumulative totale de MONAT qui émane de cette entente doit être limitée au montant total payé et cumulé de la somme du montant payé au client vip qui recommande et au client vip recommandé lors des douze (12) mois qui suivent immédiatement l'incident qui donne lieu à la responsabilité.